



ATTESTATION – Projet Istres - Bord De Crau

Je soussigné, M. Anthony LAROCHE, Directeur de Programme Adjoint, agissant pour le compte de **COGEDIM PROVENCE**, société en nom collectif au capital de 100 000 € dont le siège social est sis Immeuble ASTROLABE – 79 Boulevard de Dunkerque – 13235 MARSEILLE Cedex 02, **atteste que :**

Les mesures suivantes seront mises en place lors de la construction du programme Istres - Bord de Crau :

- Techniques de terrassement permettant la préservation des haies bocagères situées à la périphérie Est et Sud de l'aire d'étude (situées hors de l'assiette du permis de construire) ;
- Adaptation du calendrier de travaux à la phénologie des espèces ;
- Mettre en œuvre une gestion spécifique contre les espèces floristiques exotiques envahissantes ;
- Respect des emprises du projet et mise en place un chantier dit « vert » ;

Fait à Marseille, le 12/12/2024

Anthony LAROCHE

SNC COGEDIM PROVENCE

Immeuble ASTROLABE - 79, Bd de Dunkerque
CS 70461 - 13235 MARSEILLE Cedex 02
Tél. : 04 96 17 63 20 - Fax : 04 96 17 63 21
SNC au capital de 100 000 €
B 442 739 413 RCS MARSEILLE
APE 4110.A